

Texte de la CAA de Poitiers du 18 septembre 2017

Situation générale

Après le discours « et de gauche et de droite » le gouvernement laisse paraître son vrai visage et affiche clairement son orientation libérale : le code du travail mis à mal au profit des chefs d'entreprise ; la précarisation des salariés en voie de généralisation ; l'ISF en fin de vie au grand bonheur des plus riches ; l'APL diminué ; les retraités et les fonctionnaires plus lourdement taxés par la CSG ; le gel du point d'indice ; les emplois aidés remis en cause ; le retour de la journée de carence dans la fonction publique. Les annonces pour la suite, concernant les retraites, les allocations chômage, le logement social ou l'avenir de la sécurité sociale n'ont pas de quoi rassurer...

Si le MEDEF applaudit, les salariés, privés d'emploi, étudiants, retraités ont toutes les raisons de se mobiliser. Pourtant le front syndical a du mal à se constituer pour créer le rapport nécessaire, face à un président déjà en mal de popularité. Le succès de la journée d'action du 12 septembre est un premier avertissement au gouvernement car les salariés et retraités se sont mobilisés, malgré l'absence d'unité syndicale. Plusieurs organisations ont annoncé des journées d'action pour les semaines à venir, ce qui augure d'un regain du mouvement social.

Fonction publique

Les annonces gouvernementales sur les trois fonctions publiques et les régimes spéciaux de retraites participent à une stigmatisation des salariés concernés que l'on présente comme des privilégiés. Le président de la République est à la manœuvre quand il qualifie, de manière irresponsable, ceux qui s'opposent à lui de fainéants. A l'heure où une revalorisation des carrières et des salaires des fonctionnaires s'impose, leur pouvoir d'achat est à nouveau gravement menacé : CSG, gel du point d'indice, calendrier de mise en œuvre du PPCR, jour de carence, suppressions de postes... avec un tel programme, la crise du recrutement dans l'éducation n'est pas près d'être enrayerée. La FSU, qui a pris l'initiative de proposer à l'intersyndicale une journée d'action à l'occasion du rendez-vous salarial, joue son rôle de première organisation dans la fonction publique. Tout doit être fait pour que cette journée unitaire soit majoritaire.

Education

La rentrée se fait dans les collèges sous le signe de la déréglementation. Si l'on peut se satisfaire de la remise en cause partielle de la réforme du collège, l'assouplissement revient à l'abandon de toute cohérence nationale. L'autonomie des établissements se gère à moyen constant.

Avec le Ministre Blanquer, ancien bras droit de Darcos et Chatel, le lycée est menacé, avec une réforme du baccalauréat en perspective. Le procès fait à APB cet été ne vise qu'à justifier le projet de réforme de l'accès à l'enseignement supérieur. Si la notion de prérequis pour l'accès aux filières du supérieur peut sembler anodine ou propre à favoriser la réussite des étudiants, il n'en est rien. Cela ne ferait que limiter l'accès au supérieur à nombre de lycéens, parmi les plus fragiles socialement. Alors que la poussée démographique des bacheliers a mis en évidence les insuffisances des capacités d'accueil dans le supérieur, le budget de l'université est encore en baisse. Le SNES-FSU, avec l'ensemble de la profession, doit, sans attendre, proposer un projet alternatif qui maintienne le baccalauréat comme diplôme national et anonyme garantissant l'accès à l'université et qui favorise la réussite de tous les lycéens.

La suppression d'un nombre important de contrats aidés (CUI-CAE) aura des conséquences importantes sur le système éducatif, y compris dans le second degré, quoiqu'en dise le gouvernement. Le nombre de contrats AESH créés ne compense pas les suppressions et il est d'ores et déjà certain que les élèves bénéficieront de moins d'heures d'accompagnement que précédemment. Or, les besoins sont en augmentation constante. Il est paradoxal que, dans le même temps, le ministre mette « l'école inclusive » dans ses priorités !

Dans notre académie, la rentrée est loin d'être techniquement réussie ! Les effectifs par classe restent trop élevés pour garantir la réussite de tous les élèves. Les enseignements ne sont pas tous

assurés deux semaines après la rentrée. Les moyens humains en TZR et contractuels sont déjà épuisés dans certaines disciplines (technologie, sciences physiques, philosophie, éducation musicale, STMS...). Les affectations ont été faites dans un contexte de grande désorganisation des services rectoraux, qui ne peut qu'inquiéter pour la suite de l'année. Une des conséquences est un renvoi au local pour la gestion des personnels (voire le recrutement). C'est le cas pour les contractuels, les AED, AVS, AESH (même parfois pour les TZR), dont les conditions de travail se dégradent encore à cette rentrée, pouvant aller jusqu'à la maltraitance.

Action :

Le Snes avec la FSU doit continuer d'apporter son soutien aux mobilisations contre la loi travail du 21 septembre en participant aux rassemblements, et impliquer les actifs dans la mobilisation des retraités, notamment dans la journée d'action du 28 septembre.

Le Snes avec la FSU doit mobiliser pour une journée de grève et de manifestation le 10 octobre dans la fonction publique et œuvrer à l'élargissement de l'intersyndicale.

La CAA de Poitiers appelle à participer à la semaine d'action « non titulaires » début octobre, selon la modalité mise en place dans les S2. Les personnels contractuels, enseignants, AED ou AESH, doivent trouver informations et soutiens auprès des militants du SNES, y compris dans les S1, car leurs situation et conditions de travail continuent de se précariser. La fin annoncée des contrats aidés d'un côté, l'augmentation du nombre de jeunes en service civique de l'autre (740 nouveaux « recrutés » dans l'académie), sont deux signaux d'accroissement de la précarité dans notre secteur. Le SNES doit être présent aux côtés de ces collègues et veiller à ce que leurs missions d'empiètent pas sur celles d'autres personnels, qui seraient à leur tour fragilisés. Les vies scolaires risquent d'être très rapidement aux prises avec ces questions. Le S3 alertera les collègues de ces dangers, en particulier dans le cadre du dispositif « devoirs faits » et proposera un modèle de texte à soumettre au vote des CA d'établissements.

En cette période de rentrée, les militants du S3 et du S2 s'emploieront à renforcer le maillage académique du réseau des sections d'établissement, notamment en vue des élections professionnelles à venir. Dans cette perspective mais aussi pour augmenter notre nombre de syndiqués, l'ensemble des commissaires paritaires et permanenciers doit s'impliquer dans l'aide à apporter aux collègues dans la mise en place du PPCR. Le service rendu aux syndiqués doit être plus important que l'information que le SNES diffuse à l'ensemble de la profession. La syndicalisation est l'affaire de tous.

Vote : adopté à l'unanimité des 27 présents.